

Les affaires de l'Association

Publication de l'ADIGECS



Le vendredi 17 mai 2013

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Sommaire

Le rapport du président	1 - 2
Nos relations avec le MÉLS	3 - 5
Nos relations avec les partenaires	6
Les affaires internes	7 - 8
Les conditions de travail	9
Les résultats financiers et les prévisions budgétaires	10
Les collaborateurs à la rédaction	11

*Bravo et merci
au comité organisateur
du Congrès 2013*

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



ADIGECS

Association des Directeurs Généraux
des Commissions Scolaires du Québec

195, chemin Chambly
Bureau 212
Longueuil (Québec) J4H 3L3
450 674-6700, poste 227
slefebvre@bellnet.ca

UNE BONNE ANNÉE POUR L'ADIGECS?

ÇA DÉPEND !



Depuis deux ans, l'ADIGECS a cherché à reprendre une position stratégique qui lui permette d'influencer les orientations et les décisions touchant les grands enjeux de l'éducation au Québec. Après tout, les directions générales ne possèdent-elles pas, avec leurs équipes, l'expertise administrative et pédagogique qui fait en sorte que les commissions scolaires sont en mesure d'offrir des services de qualité avec un haut degré d'efficience?

En 2012-2013, l'ADIGECS a pu établir une certaine régularité et fluidité dans ses relations avec la direction du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport : deux rencontres avec la ministre, Mme Marie Malavoy, des communications fréquentes avec son cabinet tout comme avec le sous-ministre et les sous-ministres adjoints. On peut constater que le changement de gouvernement et la transformation de l'équipe sous-ministérielle ont considérablement modifié l'horizon et permis d'instaurer un climat propice à des échanges de qualité.

L'ADIGECS a également cherché à mieux faire entendre sa voix dans l'espace public. La diffusion de communiqués sur les dossiers de l'heure et quelques présences dans les médias constituent les premiers résultats de ces efforts qu'il nous faut poursuivre avec constance et vigueur. De même, nous avons maintenu des relations de collaboration avec les différents partenaires, privilégiant cette année une présence accrue auprès de quelques organismes voués à la persévérance scolaire.

Nous devons nous réjouir du déploiement du management pédagogique de proximité dans les commissions scolaires. Depuis trois ans, les membres de l'ADIGECS se sont engagés dans une démarche de supervision fondée sur la gestion axée sur les résultats et sont parvenus à faire des conventions de gestion et de réussite de véritables leviers pour accroître la réussite éducative de nos élèves. Déjà, on peut constater les résultats : les taux de réussite augmentent, le décrochage diminue.

L'ADIGECS s'était aussi donné comme priorité de susciter des démarches d'amélioration des processus administratifs et d'y accompagner ses membres. La recherche de l'amélioration de la qualité des services et de l'accroissement de leur efficacité ainsi que la réduction de leur coût s'illustrent par les démarches entreprises au sein des commissions scolaires. Celles-ci se sont engagées dans l'analyse de leurs services et de leurs activités afin d'en accroître l'efficacité. Même si une cinquantaine de ses membres ont pu se familiariser avec certaines de ces approches dans le cadre des formations du PIDIGECS, les actions pour offrir un accompagnement adéquat ont été limitées. De plus, il importe d'assurer la diffusion et le partage au sein du réseau des améliorations apportées à l'organisation des services et aux processus administratifs par les différentes organisations.

Toujours au chapitre des dossiers du réseau, soulignons que ceux des ÉHDAA et de la formation professionnelle sont demeurés en pratique au point mort cette année, principalement en raison du changement de direction au MÉLS et de la réorganisation qui s'en est suivie. Notons que l'organisation des services aux élèves HDAA et leur financement dans le présent contexte des compressions budgétaires constituent une préoccupation pressante de sorte que le comité de vigie se mettra à l'œuvre sous peu afin d'analyser la situation et d'identifier des pistes de solutions. La production des référentiels des compétences en formation professionnelle a été le dossier qui a le plus cheminé cette année et on en est à valider une solution de remplacement satisfaisante pour le réseau.

Par ailleurs, au plan associatif, les représentants de l'ADIGECS au Comité des directeurs généraux (CDG) ont décidé de reporter la présentation au Secrétariat du Conseil du trésor des modifications au règlement sur nos conditions d'emploi qui avaient été convenues avec les représentants du MÉLS, de la FCSQ et de l'ACSAQ, le temps de préparer le dossier salarial. Ils ont d'ailleurs complété une première étape en vue de la révision de la rémunération des hors-cadre des commissions scolaires avec l'élaboration d'un document de référence qui servira de base aux revendications de l'Association.

D'autre part, nous avons relevé d'un cran le niveau de communication avec les membres en leur communiquant en particulier la nature et le contenu des interventions des membres du Conseil d'administration. Le rythme de publication de l'Info-ADIGECS témoigne de la préoccupation constante de communiquer aux membres les informations nécessaires à la compréhension des enjeux qui touchent le réseau et utiles à la gestion de leur organisation. La rénovation du site public de l'ADIGECS complétée à la fin de l'an dernier permet d'offrir aux visiteurs une fenêtre agréable et intéressante sur les activités et les gestes de l'Association.

Malgré sa taille réduite, l'ADIGECS demeure un acteur significatif au sein du réseau grâce à la contribution et à l'expertise de ses membres. Il importe de rappeler qu'une soixantaine de membres ont accepté un ou plusieurs mandats de représentation de l'ADIGECS tant dans les comités constitués par le MÉLS qu'auprès des organismes partenaires et au sein des comités associatifs. Je les en remercie chaleureusement.

Nous pouvons somme toute dresser un bilan satisfaisant de cette dernière année même si les commissions scolaires continuent de subir l'énorme pression des compressions budgétaires et que la qualité des services dispensés ainsi que celle du travail accompli par leurs personnels ne sont pas reconnues à leur juste valeur.



Raynald Thibeault

Président

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité de concertation ADIGECS-BSM

L'ADIGECS aura connu une année particulière et à plusieurs égards très différente des précédentes en ce qui concerne ses relations avec le Bureau du sous-ministre (BSM). Particulière en raison d'un changement de gouvernement qui impliquait une appropriation des dossiers par une équipe sous-ministérielle renouvelée. Pour les représentants de l'ADIGECS, cela signifiait une adaptation aux façons de faire et aux modes de fonctionnement des nouveaux acteurs. Différente au regard d'une volonté affirmée des parties en cause d'établir un climat favorable à une plus grande présence de l'ADIGECS en amont des décisions et par une écoute qui se veut authentique et profitable à tout le monde.

Ceci étant, et malgré la bonne volonté de l'équipe sous-ministérielle, force est de constater que les résultats n'ont pas tous été au rendez-vous. Les commissions scolaires ne peuvent encore acheter de produits Apple, le fonctionnement du CSPQ est toujours lourd, les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires demeurent injustifiables et injustes lorsque mises en parallèle avec celles demandées aux autres réseaux et surtout avec la faveur qui est faite au réseau privé qui a été pratiquement épargné. Oui, les rencontres du BSM sont intéressantes et j'ose dire productives, le sous-ministre et toute son équipe participant activement à chacune d'elles (ce qui était rare par le passé), mais les résultats sont encore trop pauvres.

On peut être assuré que les représentants de l'ADIGECS ont bien défendu et présenté les préoccupations de notre association. Nous persistons à croire que nos vis-à-vis comprenaient bien ce que nous exprimions, mais au-delà d'un contexte budgétaire défavorable, nous estimons que l'influence de l'ADIGECS n'est pas encore optimale même si elle s'est beaucoup améliorée au cours de la dernière année et qu'il faut poursuivre nos efforts en ce sens. Bien entendu, nous avons certaines prétentions sur la mise en place des maternelles 4 ans (imaginez si on ne nous avait pas écoutés... c'est pourquoi nous continuons notre travail) et sur l'enseignement intensif de l'anglais, par exemple. Bien sûr, nous nous sommes exprimés sur la lourdeur de la démarche avec les directions régionales concernant les conventions de partenariat, sur le rapport du vérificateur général à propos de la qualité de l'air et sur les référentiels de compétences en formation professionnelle. Nous avons aussi interrogé fortement le BSM sur l'inactivité de plusieurs comités mis en place par le MÉLS et qui ne se réunissent pas ou si peu; le comité de concertation ADIGECS-BSM lui-même n'a tenu que deux réunions.

Ce comité demeure une tribune importante pour nous, elle nous donne l'occasion d'exprimer formellement les préoccupations de notre association. Si tous les résultats ne sont pas là, ce n'est pas faute de mener les actions pertinentes. Un engagement facile à prendre : poursuivre et accentuer notre travail auprès des membres du BSM et profiter au maximum du climat actuel avec l'équipe du sous-ministre pour accroître encore notre influence comme association, pour le mieux-être de tous nos élèves du secteur public.



Denise Dubois a pris sa retraite en janvier dernier. Pendant deux ans, elle a assumé les fonctions de **secrétaire de l'ADIGECS**. À ce titre, elle participait aux réunions du Comité de concertation ADIGECS-BSM et elle avait la tâche de rédiger un **aide-mémoire à l'intention des membres de l'Association afin de les informer rapidement du contenu des discussions**.

Nous la remercions de sa contribution et lui souhaitons de continuer à bien profiter de sa nouvelle vie.

Nos représentants au Comité ADIGECS-BSM

Raynald Thibeault, **président**

Michel Bernard, vice-président, responsable des dossiers

- de la formation générale des jeunes
- des ressources matérielles et financières

Éric Blackburn, administrateur, responsable des dossiers

- de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- des ressources informationnelles

Denise Dubois et Micheline Grenier, secrétaire

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité de gouvernance sectorielle

de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Le dossier de la gouvernance à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle a connu une année difficile. En début de parcours, les travaux se sont amorcés avec madame Brigitte Guay, sous-ministre adjointe responsable de ce secteur. Quelques rencontres ont permis de comprendre les préoccupations respectives et aussi d'établir des modes de communications et de fonctionnement. Dans le contexte de la création du Ministère de l'Enseignement supérieur et en attente d'orientations gouvernementales en matière de formation professionnelle et technique, aucun dossier n'a pu progresser au cours de l'automne bien que l'ADIGECS ait présenté un dossier complet quant aux enjeux actuels, quant à nos préoccupations, quant à nos priorités.

La situation a évolué à l'aube de l'hiver. Dans un contexte de réorganisation au bureau des sous-ministres le dossier de la formation professionnelle a changé de mains. En effet, monsieur Alain Veilleux prenait la suite des choses. Nous avons donc du reprendre avec M. Veilleux les échanges que nous avions eu à l'automne avec Mme Guay. Le Comité de gouvernance sectorielle de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a finalement tenu une première réunion en mars.

Voici les faits saillants de cette rencontre :

- Deux sous-comités, un pour l'éducation des adultes, un pour la formation professionnelle, remplacent les sous-comités. Chacun des sous-comités verra à déterminer sa composition et fera une proposition de mandat et de plan d'action au Comité de gouvernance. Un comité spécial sur les services complémentaires en formation professionnelle et en formation générale des adultes sera également constitué.
- Le MÉLS élaborera en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) une nouvelle politique sur l'éducation des adultes et la formation professionnelle.
- À la suite de la présentation du bilan de la tournée des régions sur le Renouveau pédagogique à la formation générale des adultes, les représentants des commissions scolaires ont souligné la nécessité de maintenir les principales mesures pour en favoriser l'implantation.
- Ils ont également exposé leurs préoccupations relativement au projet de loi 14 et ont déploré le doublement des efforts avec le Ministère de l'Immigra-

tion et des Communautés culturelles (MICC) dans l'élaboration du programme de francisation. Ils ont de plus rappelé l'iniquité entre la clientèle francisée dans les commissions scolaires et celle du réseau du MICC laquelle bénéficie d'un soutien financier.

- Les représentants du réseau ont souligné l'iniquité entre les commissions scolaires et les collèges tant au chapitre du financement de la formation continue (plus élevé pour les collèges) que de la souplesse dans le développement de l'offre de formation.
- Nous avons également précisé qu'il était souhaitable de maintenir les tables d'éducation interordres ainsi que leur financement par les différentes mesures du plan d'action, éducation-productivité-emploi.
- Le MÉLS évalue des modifications à certaines règles de financement relativement aux petits groupes et aux stages non complétés en alternance travail-études. Il envisage aussi d'assouplir les règles régissant les approbations d'ententes entre commissions scolaires dans les cas de prêts de carte.

On peut confirmer la volonté du MÉLS de collaborer davantage avec le réseau. Plusieurs dossiers qui nous préoccupent particulièrement ont reçu un accueil très positif. Des solutions pointent à l'horizon pour plusieurs. Malheureusement, le temps aura joué contre nous. Une deuxième rencontre était prévue au début de mai.

NOS REPRÉSENTANTS

Éric Blackburn Michelle Perron Rob Buttars

Les sous-comités

Formation professionnelle

Normand Lessard

Éducation des adultes

Patrick Capolupo

Services complémentaires

Nathalie Joannette

NOS RELATIONS AVEC LE MÉLS

Le comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières

Les travaux du Comité MÉLS-Réseau sur les ressources financières et matérielles et de ses sous-comités sont menés en collaboration avec nos partenaires de la FCSQ et de l'ACSQ. **Chacune des organisations met à profit son expertise** afin de soulever les principales préoccupations et proposer des solutions appropriées pour répondre aux besoins du réseau public et lui permettre de réaliser sa mission avec efficacité.

En raison de la réorganisation qu'a connue le MÉLS, le comité n'a tenu que deux rencontres, en février et en avril. De nombreux sujets y ont toutefois été abordés. Il était évidemment tout indiqué de faire valoir notre grande préoccupation quant à l'imposition de nouvelles compressions budgétaires dans le réseau, en lien ou non avec le recadrage de la taxation scolaire annoncé par le gouvernement.

En prévision des règles budgétaires, nous avons affirmé avec éloquence nos demandes sur les dossiers suivants: le financement adéquat des maternelles 4 ans, la flexibilité dans l'ajout des ressources annoncé par la Ministre, le report de montants non dépensés pour l'école 2.0, le maintien de l'appropriation des surplus accumulés. Nous avons également fait valoir la nécessité de rendre disponibles au réseau les données essentielles à sa gestion optimale et efficace : les indicateurs de gestion, l'étude sur l'appariement des revenus et des dépenses pour les EHDA et la publication en temps opportun des indicateurs nationaux.

Malgré le peu de rencontres tenues par le comité et ses sous-comités cette année, nos vis-à-vis du MÉLS ont démontré beaucoup d'écoute et d'ouverture face à nos demandes et à nos préoccupations. Ils ont indiqué vouloir s'engager dès l'an prochain, dans la mise en œuvre d'un calendrier de rencontres qui permettra, souhaitons-le, des échanges réguliers et collaboratifs entre le MÉLS et les partenaires du réseau public.

NOS REPRÉSENTANTS

Michel Bernard	Jocelyn Carrier
Carmen Lemire	Lise Allaire Paul Lamoureux

Les sous-comités

Formation générale des jeunes		
Richard Vallée	Yvan Tardif	
Pierre Boulay	Robert Stocker	
Formation professionnelle et éducation des adultes		
Daniel Sicotte	Pierre Berthelet	Wayne Goldthorp
Parc Immobilier		
Jocelyn Carrier	Pierre Farmer	
Révision du régime financier		
Carmen Lemire	Dominique Robert	André Turcotte
Suivis financiers		
Richard Vallée	Dominique Robert	Paul Lamoureux

UN PILIER DES FINANCES



Au cours des sept dernières années, Jocelyn Carrier a joué un rôle majeur au sein du Comité MÉLS-Réseau sur les ressources matérielles et financières. Son expertise et ses habiletés d'analyse, sa compréhension fine des paramètres financiers tout autant que sa capacité d'écoute en faisaient une ressource des plus précieuses. Il a démontré une grande disponibilité pour participer aux travaux du comité et du sous-comité sur le parc immobilier et il a contribué généreusement à la rédaction des avis de l'Association sur les projets de règles budgétaires.

Jocelyn prendra sa retraite en septembre prochain après avoir dirigé la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pendant huit ans.

Nous le remercions chaleureusement de sa précieuse collaboration et nous lui souhaitons

NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Les relations ADIGECS-FCSQ

L'année 2012-2013, comme les précédentes, a permis de poursuivre et d'enrichir notre partenariat avec la FCSQ. Le contexte d'un nouveau gouvernement et du renouvellement de l'équipe sous-ministérielle au MÉLS a évidemment largement influencé la nature des dossiers où la mobilisation et les objectifs à faire valoir conjointement avec la FCSQ ont pris une place prépondérante. Ce partenariat a encore une fois démontré toute son importance pour l'atteinte de nos objectifs.

Parmi les dossiers d'envergure qui ont fait l'objet d'une étroite collaboration, l'affirmation de la place de l'éducation publique et de son financement adéquat ainsi que le projet de Politique nationale en éducation publique piloté par la FCSQ et appuyé par l'ADIGECS, ont interpellé tout le réseau scolaire.

Le partenariat ADIGECS-FCSQ a aussi pris la forme d'échanges de points de vue et de préoccupations respectives lors de rencontres, parfois informelles, afin de convenir d'actions et de prises de position communes pour en accentuer les impacts dans le réseau, auprès des instances du MÉLS et au sein de la population. Ainsi, plusieurs dossiers ont généré des interventions concertées. Mentionnons notamment : l'enseignement intensif de l'anglais, la mise en

œuvre du projet de Loi 56, les services éducatifs aux élèves de 4 ans en maternelle et les impacts budgétaires du recadrage de la taxation scolaire.

Au-delà de tous les dossiers relatifs à la mission qui incombe au réseau scolaire public, il en est un qui a véritablement donné les résultats attendus par l'ADIGECS et la FCSQ. C'est la reconnaissance par le MÉLS, tant par des actions de collaboration que par des échanges concrets, que nous sommes des acteurs à privilégier pour développer ensemble les meilleures solutions possible afin d'assurer la réussite des élèves.

Nos représentants à la FCSQ	
Conseil général	
Michel Bernard	
Commissions permanentes	
Carmen Lemire	Enjeux politiques et financiers
Denise Dubois et Micheline Grenier	Affaires éducatives
Bernard Dufourd	Ressources humaines

Les partenariats

Tout au long de l'année, l'ADIGECS a entretenu des relations soutenues avec ses partenaires traditionnels : rencontres avec les directions des organismes, adhésion à la coalition « Priorité Éducation » initiée par la Fédération des comités de parents, participation à la Semaine de l'éducation publique.

L'Association a également élargi son réseau en accédant à deux conseils d'administration : celui du Centre collégial des Services regroupés (CCSR) et celui du Consortium des services aux entreprises.

L'ADIGECS a opté cette année pour une participation plus marquée et pour un soutien plus constant aux initiatives de quelques organismes qui œuvrent à l'accroissement de la persévérance scolaire. Ainsi, le président, Raynald Thibeault, a participé aux travaux du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, appelé Groupe Ménard. Le Conseil général de l'Association a donné un appui enthousiaste aux concours et défis lancés par Pierre Lavoie. En plus du nombre impressionnant d'écoles qui participent aux concours *Lève-toi et bouge* et *Aiguise ta matière grise* comme au *Grand défi au secondaire*, quatorze commissions scolaires ont des équipes inscrites au Grand défi Pierre Lavoie. Cinq membres de l'ADIGECS effectueront cette randonnée de 1000 km.

Les instances

Le Conseil général a tenu trois réunions et le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises. Le Conseil d'administration a également tenu deux conférences téléphoniques afin de traiter de dossiers d'actualité et de définir le positionnement de l'ADIGECS.



À la mi-année, Micheline Grenier, directrice générale adjointe à la Commission scolaire de la Beauce-Étchemin, a pris la relève de Denise Dubois au poste de secrétaire lors de son départ à la retraite.

Serge Bergeron, directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, est de retour au Conseil général comme représentant de la section Saguenay-Lac-Saint-Jean à la suite du passage d'Éric Blackburn à la direction générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au début de mars.



Bernard Dufourd quitte le Conseil d'administration au terme d'un mandat de deux ans. Il souhaite consacrer plus de temps à ses fonctions de directeur général de la Commission scolaire des



Draveurs et à la coprésidence du Congrès de l'ADIGECS qui aura lieu en Outaouais en 2014. Il a représenté l'ADIGECS à la Commission permanente des ressources humaines de la FCSQ et il a siégé au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT).

L'effectif

Avec ses 23 mouvements dénombrés à la fin avril chez les directions générales des commissions scolaires, 2012-2013 se situe exactement dans la moyenne des 13 dernières années pour lesquelles on a enregistré un total de 393 changements de postes.

Cette « porte tournante » quasi incessante se traduit par une tendance au rajeunissement de notre effectif. L'âge moyen des hors-cadre a diminué de six mois par rapport à l'an dernier et se situe maintenant à 51,3 ans. Les hors-cadre féminins ont en moyenne 3,6 ans de plus que leurs collègues masculins et les directeurs généraux adjoints présentent l'âge moyen le moins élevé à 49,2 ans.

Le rajeunissement s'accompagne d'une augmentation du nombre moyen d'années d'expérience dans une fonction de direction générale qui, bien qu'il soit passé à 4,8 ans, demeure faible dans une perspective de consolidation de l'expertise. Cette caractéristique est particulièrement marquée chez les titulaires d'un poste de direction générale adjointe : 50 % d'entre eux (54,5 % chez les DGA masculins) ont moins de trois ans dans l'exercice de leur fonction alors que la proportion est d'un tiers pour l'ensemble des hors-cadre. Seulement neuf DGA sont en poste depuis au moins neuf ans.

Soulignons enfin que la proportion de femmes continue d'augmenter (38,8 %) en raison de la nomination d'un plus grand nombre de directrices générales, une progression de 5,5 % par rapport à l'an dernier.

Les services aux membres

Le programme de support individuel est largement utilisé par les membres. Le directeur exécutif a reçu cette année plus de 200 demandes d'information. C'est 30 % de moins que l'an dernier. Ces demandes touchent principalement les différents aspects des conditions de travail, les modalités de l'entrée en fonction ou du départ à la retraite. On fait également appel à lui pour des informations sur les activités et les opérations de la gestion scolaire ou relativement à l'évolution des dossiers associatifs en cours.

Le programme de planification financière offert conjointement avec La Capitale services-conseils, même s'il est grandement apprécié par ses utilisateurs, a été beaucoup moins en demande cette année. Ce revirement n'étonne pas considérant le nombre important de membres s'étant prévalu du service au cours des années précédentes.

Le dernier numéro des Affaires de l'Association rappelait la nature des différents programmes d'aide personnelle offerts aux hors-cadre des commissions scolaires.

LES AFFAIRES INTERNES

Les communications

Si l'on porte un regard sur les activités de communications menées par l'ADIGECS, on peut se dire satisfait de ce qui a été réalisé. D'une part, notre Association a fait entendre sa voix lors d'événements ou au sujet de dossiers qui avaient un impact pour le réseau : nomination de la ministre de l'Éducation, budget du Québec, réduction de la péréquation, compressions budgétaires, maternelle 4 ans. Le président est également intervenu à quelques reprises dans l'espace médiatique sur l'un ou l'autre de ces dossiers. Consciente de l'importance d'outiller ses membres qui sont interpellés par les médias locaux et régionaux sur les enjeux de l'heure, l'ADIGECS leur a présenté en novembre une formation sur les communications et les a soutenus ensuite par la transmission de messages clés.

La rénovation du site de l'ADIGECS complété en mai 2012 permet maintenant d'offrir au public une vitrine virtuelle agréable et dynamique. Le souci de renouveler aussi fréquemment que possible l'information qui y est publiée accroît l'intérêt qu'il suscite. On peut d'ailleurs constater par les demandes régulières d'information que le site est visité beaucoup plus fréquemment que par le passé.

La publication en format électronique du bulletin *Les Affaires de l'Association* s'est poursuivie avec succès. Nous publions neuf numéros par année et le taux d'ouverture de l'infolettre se maintient dans les 60 % pour l'ensemble des 470 abonnés. Mentionnons qu'une quinzaine de personnes autres que les membres, les présidences de conseil ou les partenaires ont demandé leur inscription à la liste d'envoi.

La diffusion d'une cinquantaine de numéros de l'Info-ADIGECS, la publication des activités des membres du Conseil d'administration, les conférences téléphoniques en suivi des réunions du CA avec les membres du Conseil général qui ne participent pas à ces réunions, les informations données par le directeur exécutif en réponse aux demandes qui lui sont faites sont autant de moyens mis en œuvre pour faire en sorte que les membres de l'Association soient bien informés tant des enjeux qui interpellent le réseau que des activités associatives.

Les membres du CPDP

Michel Bernard, responsable

Claude Boivin

Jean-René Dubois

Nathalie Joannette

Serge Lefebvre

Claude Pouliot

Carole Paradis

Robert Stocker

Le perfectionnement et le développement professionnel

Rompant avec la pratique des 15 dernières années, la section du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et celle de la Côte-Nord ont eu l'audace et le courage d'organiser le congrès 2012 À Rivière-du-Loup en dehors des régions plus peuplées. Et elles ont remporté leur pari. Un congrès marqué par la simplicité, la chaleur de l'accueil et la joie de vivre qui a beaucoup plu aux participants qui malheureusement n'ont pas été aussi nombreux que lors des événements précédents.

Autre moment fort dans les activités de perfectionnement, le colloque de novembre a connu à nouveau un beau succès. En faisant porter notre regard sur l'univers technologique, le comité organisateur a voulu nous faire percevoir une réalité que nous ne pouvons ignorer et nous faire apprivoiser le monde des nouveaux moyens de communication qui transforment déjà notre réalité.

Outre la formation sur les communications dont nous avons déjà fait état, le Comité de perfectionnement et de développement professionnel a présenté aux membres quelques approches en matière d'optimisation des processus administratifs. Il y a lieu de pousser plus avant dans cette direction dans un proche avenir. La question des élections scolaires devra aussi faire l'objet d'activités de formation d'ici novembre 2014.

Le programme d'introduction à la direction d'une commission scolaire (PIDIGECS) continue de susciter l'intérêt et l'adhésion des hors-cadre qui entrent en fonction. Un nouveau groupe a entrepris son parcours en janvier sous la responsabilité d'Yvan Gauthier qui a pris la relève de Michel Dextrateur comme coordonnateur.



Claude Boivin s'est jointe au CPDP en 2011. Elle a été une collaboratrice de premier plan dans l'organisation des deux derniers colloques partageant avec Nathalie Joannette l'animation du 25e colloque de l'ADIGECS.

Elle a fait profiter le comité de son imagination, de sa vivacité et de son audace.

Claude a pris sa retraite en décembre dernier mettant un terme à un mandat de cinq ans à la direction générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Nous la remercions de sa remarquable contribution et lui souhaitons une excellente retraite.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des relations de travail des directeurs généraux (CDG)

« La refonte des structures de rémunération du personnel d'encadrement, survenue en 2005, n'avait pas permis d'établir une équité interréseaux au sein de l'administration québécoise. Au contraire, l'ADIGECS avait déploré les écarts défavorables constatés à l'égard des hors-cadre des commissions scolaires. Depuis, des modifications ont été apportées aux règles de gouvernance des commissions scolaires et à la rémunération des hors-cadre au sein de l'administration québécoise. Il en résulte une perception, durable et de plus en plus vive, d'iniquité dans les conditions de rémunération consenties aux hors-cadre des commissions scolaires. »

Tel est le constat que M. Léopold Larouche tire de l'analyse de la rémunération des hors-cadre des commissions scolaires. Cette ressource experte qui a accompagné l'ADIGECS dans le pilotage du dossier salarial depuis de nombreuses années a élaboré un document qui servira de base à la démarche qu'entreprendra sous peu l'ADIGECS auprès du CDG pour corriger l'iniquité que nous subissons.

C'est à ce dossier que les représentants de l'ADIGECS au CDG ont consacré leurs efforts cette année. Ils ont opté pour surseoir à la présentation au Conseil du trésor des modifications au règlement sur nos conditions d'emploi convenues en au CDG pour y intégrer les demandes monétaires.

Nos représentants au CDG

Serge Lefebvre	François Labbé
Julie Laberge	Jean-François Lachance
Sylvain Racette	Michelle Fournier

Les régimes de retraite et les assurances

L'année 2012-2013 aura permis aux partenaires de la CERA et aux cadres qu'ils représentent de connaître la conclusion des discussions entourant le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et d'enclencher une réflexion sur le régime d'assurance collective en prévision de la fin de l'entente avec SSQ Groupe financier au 31 décembre 2013.

La CERA a réuni ses partenaires à l'occasion de sept assemblées ordinaires, d'une conférence téléphonique et d'une assemblée générale.

RÉGIMES DE RETRAITE

Rappelons les nouvelles dispositions du RRPE qui ont cours depuis le 1^{er} janvier 2013 : le facteur 90, la règle des 35 ans de service avec un minimum de 55 ans, la pénalité actuarielle de 4 %, la période de qualification de 7 ans. Quant au facteur 60 ans d'âge sans minimum d'années de service, il demeure inchangé.

Mentionnons également les modifications aux règles relatives au retour au travail des retraités : suspension de la rente pour le temps travaillé dans les cas des retraités qui décident de ne pas recommencer à cotiser ou suspension complète s'il y a une participation au régime.

Le taux de cotisation au RRPE pour l'année 2013 est demeuré

François Labbé a représenté les membres de l'ADIGECS à la CERA depuis 2006. Il en a été le président au cours des deux dernières années. Nous le remercions chaleureusement pour le travail consciencieux qu'il y a accompli avec constance, compétence, rigueur et diplomatie.

ASSURANCES

Les conditions de renouvellement pour l'année 2013 ont été déposées par SSQ en septembre et négociées en présence des représentants de toutes les parties impliquées. L'augmentation anticipée du coût de la couverture d'assurance accident maladie de près de 9,5%, principalement due à l'accroissement du coût des médicaments a pu être évitée grâce au congé de prime (11,1 %) provenant des surplus du régime d'assurance salaire longue durée. Tous les autres régimes ont connu des baisses de tarifs de sorte que les assurés n'ont pas subi d'augmentation en 2013.

FINANCEMENT ET PLACEMENT

Le rendement du fonds RRPE a été de 9,2 % au 31 décembre 2011 comparativement à l'indice de 8,6 % du portefeuille de référence.

PROSPECTIVES

À l'automne, nous recevrons les résultats de l'évaluation actuarielle du RRPE avec les données au 31 décembre 2011. L'entente intervenue avec le gouvernement à l'automne dernier permettra assurément de limiter l'augmentation du taux de cotisation des participants au RRPE bien en deçà de ce qu'il aurait pu être autrement.

La CERA participera activement à la consultation des assurés sur le Régime d'assurance collective en prévision d'un éventuel appel d'offres en 2014.

Résultats prévisionnels 2012-2013

Prévisions budgétaires 2013-2014

	Budget 13/14	Réel estimé au 30 avril 2013	Budget 12/13	Réel 11/12
PRODUITS				
Cotisations annuelles	170 000 \$	171 757 \$	170 000 \$	168 136 \$
Cotisations des retraités	7 000	7 275 \$	7 000	7 575
Droits d'entrée	100	110 \$	100	220
Congrès et colloque	95 000	93 358 \$	95 000	127 544
Intérêts créditeurs	6 000	5 940 \$	6 000	10 837
Commandite - bulletin	4 000	3 000 \$	4 000	3 000
Bourses	21 250	15 000 \$	21 250	15 000
Perfectionnement	55 000	65 600 \$	55 000	62 000
Divers	<u>1 500</u>	<u>3 530</u>	<u>1 500</u>	<u>5 432</u>
TOTAL DES PRODUITS	<u>359 850 \$</u>	<u>365 570 \$</u>	<u>359 850 \$</u>	<u>399 744 \$</u>
CHARGES				
Frais de secrétariat	3 000 \$	1 881 \$	12 500 \$	6 839 \$
Papeterie et frais de bureau	14 000	14 131 \$	14 000	14 805
Assurance responsabilité	750	763 \$	750	738
C.A. et C.G.	40 000	35 669 \$	40 000	33 782
Comités divers	33 000	21 011 \$	50 000	28 631
Perfectionnement	50 000	11 296 \$	50 000	7 499
Site Web	4 000	15 145 \$	3 000	1 568
Timbres / téléphone	5 500	5 131 \$	3 000	5 618
Congrès / colloque	60 000	91 878 \$	60 000	58 050
Frais légaux	12 000	8 139 \$	12 000	10 292
Firme de communications	20 000	19 859 \$	-	58 180
Honoraires de consultation	70 000	63 200 \$	60 000	85 740
Honoraires de vérification	6 000	5 433 \$	5 000	5 127
Bulletin ADIGECS	4 000	2 909 \$	12 000	8 756
Cotisation RACAR	600	1 317 \$	600	616
Bourses ADIGECS	22 500	16 250 \$	22 500	17 500
P.A.E.	1 000	- \$	1 000	-
Service santé Physimed		400 \$		150
Civilités	2 000	1 744 \$	2 000	811
Frais bancaires	500	546 \$	500	525
Service planification financière	6 000	5 749 \$	6 000	2 848
Amortissement	1 000	584 \$	1 000	730
Autres dépenses	<u>4 000</u>	<u>3 926</u>	<u>4 000</u>	<u>4 153</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>359 850 \$</u>	<u>326 959 \$</u>	<u>359 850 \$</u>	<u>352 958 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>- \$</u>	<u>38 611 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>46 786 \$</u>

LES COLLABORATEURS À LA RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL



Michel Bernard
Vice-président



Raynald Thibeault
Président



Serge Lefebvre
Directeur exécutif



François Labbé
Représentant CERA



Jean-François Lachance
Trésorier



Éric Blackburn

Des rabais exclusifs? C'est réglé.

Recevez jusqu'à 15 % de rabais additionnel sur vos assurances automobile, habitation et véhicules de loisirs



Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage de 8 000 \$.
Règlement sur lacapitale.com/concoursgrupee



OBTENEZ UNE SOUMISSION
1 800 322-9226
lacapitale.com/adigece



LaCapitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages